

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL
DES HAUTS-DE-FRANCE

Secrétariat du CSRPN
Hauts-de-France

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement
Service Eau et Nature
Pôle Nature et Biodiversité
53 rue de la Vallée
80 000 AMIENS

Affaire suivie par :
Loïc LEPRETRE
07 60 96 91 72

secretariat.csrpn-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

Rapport d'activités 2025 du conseil scientifique régional du patrimoine naturel de la région des Hauts-de-France

L'article R411-26 du code de l'environnement dispose que « *le secrétariat du conseil scientifique régional du patrimoine naturel est assuré par les services de la direction régionale de l'environnement qui, chaque année, proposent à l'approbation du conseil un compte-rendu d'activités* ».

Le rapport d'activités 2025 est présenté au conseil scientifique régional du patrimoine naturel des Hauts-de-France (CSRPN) réuni le **mardi 10 février 2026** en formation plénière.

1) Composition du CSRPN

L'arrêté préfectoral du 25 février 2022, a retenu pour 5 ans un conseil formé de 36 membres bénévoles : naturalistes, chercheurs, prestataires de service en bioévaluation, gestionnaires d'espaces naturels, ... Il s'agit de :

Nom	Compétences scientifiques
Marion BEAUREPAIRE	Ecologue pluridisciplinaire
Benjamin BIGOT	Ornithologue
Jean-Luc BOURGAIN	Océanologue
Jérôme CANIVE	Pédologue
Déborah CLOSSET-KOPP	Docteur en écologie
Vincent COHEZ	Mammalogiste
Jean-Pierre COLBEAUX	Docteur en géologie
Thierry CORNIER	Docteur en écologie végétale
Régis COURTECUISSÉ	Mycologue
Grégory CROWYN	Écologue, spécialiste en écosystème aquatique
Guillaume DECOCQ	Docteur en botanique et phytosociologie, Docteur en pharmacie
François DUCHAUSSOIS	Géologue
Françoise DUHAMEL	Phytosociologue
Rémi FRANCOIS	Écologue pluridisciplinaire
Renaud GARBE	Écologue pluridisciplinaire
Arnaud GOVAERE	Écologue pluridisciplinaire
Annie GUILLER	Docteur en sciences biologiques
Bruno HAAS	Ingénieur agronome
Guénaël HALLART (Vice_Président)	Géographe, géologue
Jean-Christophe HAUGUEL	Botaniste, bryologue, phytosociologue
Hélène HOREN	Pédologue
Jérôme JAMINON	Écologue forestier
Stéphane LE GROS	Écologue pluridisciplinaire
Guillaume LEMOINE (Vice_Président)	Écologue pluridisciplinaire
Mélanie LEVY	Écologue pluridisciplinaire
Sébastien MAILLIER	Ecologue pluridisciplinaire
Francis MEUNIER	Docteur en écologie
Cécile PATRELLE	Docteur en biologie
Aryendra PAWAR	Écologue, spécialiste des milieux aquatiques et corridors fluviaux
Olivier PICHARD	Ornithologue
Caroline RUFIN-SOLER	Docteur en géographie
Franck SPINELLI (Président)	Écologue pluridisciplinaire
Damien TOP	Écologue pluridisciplinaire
Nicolas VALET	Écologue pluridisciplinaire
Cédric VANAPPELGHEM	Entomologiste
Alain WARD	Ornithologue

En 2025, Marion BEAUREPAIRE et Cédric VANAPPELGHEM ont présenté leur démission. Les conseillers sont désormais 34. Le quorum est donc fixé à 18 Conseillers.

13 membres (environ 1/3 du Conseil) ont une délégation pour donner un avis au préfet dans le cadre des affaires dites courantes de demandes de dérogations aux espèces protégées (article R411-23 4° du code de l'environnement). Ces experts-délégués sont :

- Benjamin BIGOT ;
- Françoise DUHAMEL (depuis le 4 juin 2025) ;
- Renaud GARBE ;
- Arnaud GOVAERE
- Guénaël HALLART ;
- Jean-Christophe HAUGUEL ;
- Stéphane LE GROS ;
- Guillaume LEMOINE ;
- Sébastien MAILLIER ;
- Franck SPINELLI ;
- Damien TOP ;
- Nicolas VALET ;
- Alain WARD.

Certains membres du CSRPN représentent le Conseil au sein de plusieurs instances. La liste a évolué au cours de l'année 2025. La version en cours est celle issue de la séance plénière du 10 décembre 2025. Cf annexe 1.

2 membres du CSRPN, François DUCHAUSSOIS et Jean-Pierre COLBEAUX, siègent également à la Commission Régionale du Patrimoine Géologique (CRPG). La CRPG est en effet une instance consultative placée auprès du CSRPN pour l'assister dans la mission d'inventaire des richesses géologiques, paléontologiques et minéralogiques en vue notamment de leur protection.

2) Réunions du CSRPN

En 2025, le CSRPN s'est réuni :

- à 7 reprises en formations plénières les journées des : 6 février, 26 mars, 4 juin, 7 juillet, 10 septembre, 5 novembre (une demie-journée en dématérialisée) et 10 décembre ;
- à 33 reprises en groupes de travail (GT) :
 - 29 fois pour les demandes de dérogation espèces protégées (DEP) ;
 - 2 fois au total sur les thématiques :
 - « faune du bâti » ;
 - « connaissance » : ZNIEFF du bocage ;
 - 2 fois pour la mise au point de la « doctrine » d'examen des demandes de dérogation espèces protégées :
 - concertation avec les services instructeurs ;
 - évolution de la doctrine pour la prise en compte de l'article L. 411-2-1 du code de l'environnement issu de la loi du 30 avril 2025.

En 2025, la CRPG s'est réunie 1 fois le 16 juin.

Remarque : s'agissant des réunions en formation plénière, les 7 PV de réunions préparés par le secrétariat n'ont pas été publiés.

3) Avis du CSRPN

En 2025, 142 avis sont formulés :

- 115 saisines portant sur les DEP :

- 28 avis, par vote, après un avis préparé en GT (dont 1 en cours d'instruction au 20/01/26) ;
- 86 avis directement rédigés et signés par un des experts délégués (dont 8 en cours d'instruction au 20/01/26) ;
- 1 dessaisissement au profit du Conseil national de protection de la nature (CNPN) à l'issue d'un GT interne ;

- 27 avis hors DEP :

- 21 pris en formation plénière (les 5 avis du 10 décembre 2025 restant à publier au 20/01/26), portant sur des sujets inscrits par :
 - l'État, 17 avis relatifs par exemples :
 - aux listes des espèces protégées de flore, Plantes vasculaires et Bryophytes ;
 - aux listes rouges Orthoptère et Coccinelles ;
 - aux référentiels des espèces sensibles de Fonge et Flore ;
 - à l'actualisation des ZNIEFF ;
 - ...
 - la Région, 3 avis relatifs à la gestion :
 - de 2 réserves naturelles régionales ;
 - d'un site Natura 2000 ;
 - l'Agence régional de la biodiversité (ARB), 1 avis relatifs volet « habitat » du diagnostic territorial du plan d'actions territorial Hauts-de-France de la stratégie aires protégées ;
 - aucun par le CSRPN en autosaisine ;
- 6 avis suite à un vote électronique dont l'avis a été préalablement préparé, soit par des Conseillers référents, soit proposé par l'administration, pour :
 - l'actualisation de l'inventaire du patrimoine géologique Hauts-de-France ;
 - le permis d'aménager dans la RNN Baie de Canche (travaux passerelles) ;
 - la modification de la réserve naturelle nationale (RNN) du Romelaère ;
 - l'autorisation exceptionnelle de prélèvement au niveau de l'APPG de Morcourt ;
 - la TransHenson 2025 (RNN Baie de Somme) ;
 - le permis d'aménager de la RNN Platier d'Oye (régularisation clôtures).

En 2025, la CRPG a émis 2 avis.

Remarque : s'agissant des DEP, la définition des affaires courantes a été revue lors de la réunion plénière du 4 juin. La règle auparavant en vigueur conduisait à organiser un nombre élevé de GT, pour les affaires non courantes, qui parfois ne se justifiaient pas alors qu'ils impliquent un surcroît de travail tant pour les Conseillers

que pour le secrétariat. Le seuil des affaires non courantes est resté le même (\geq à VU des Listes Rouges régionales) mais désormais, la Présidence du Conseil se prononce sur une requalification éventuelle en affaire courante selon les enjeux qu'elle analyse préalablement. Ainsi, à partir du 5 juin 2025, il y a eu 15 décisions de la Présidence :

- 11 de confirmation de la nécessité d'organiser un GT (dont 2 tacites : non réponse de la Présidence sous 3 jours) ;
- 4 de requalification en affaire courante confiée à un expert-délégué.

Par ailleurs, la redéfinition des affaires courantes officialise les exceptions qui étaient auparavant pratiquées de fait comme les DEP pouvant concerner des espèces menacées pour les projets de type faune du bâti, régulation de l'avifaune ou encore déplacement ou suppression de haies.

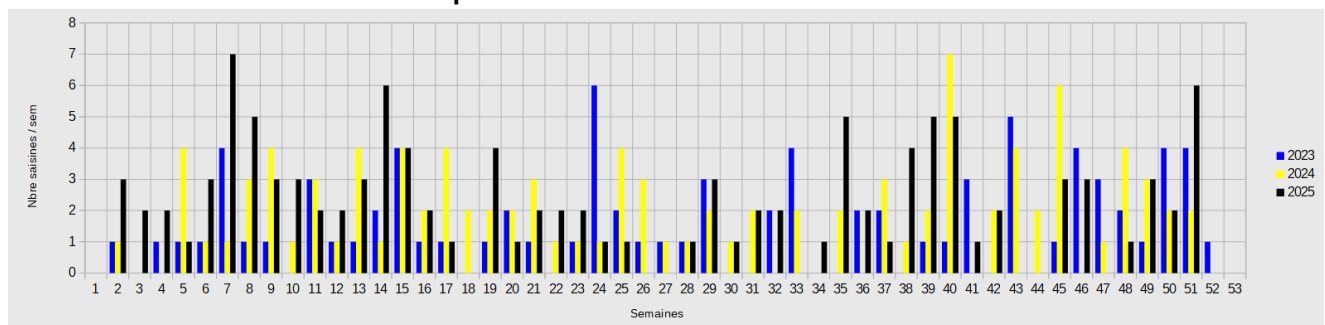
4) Analyse des saisines DEP 2025

Outre les 115 saisines du CSRPN, il y a eu également 19 saisines du CNPN (14 en 2024). Soit un total de 134 saisines DEP à l'échelle régionale (117 en 2024).

Départements	Saisines CSRPN	Saisines CNPN	Total
Aisne	15	1	16
Nord	42	5	47
Oise	19	5	24
Pas-de-calais	19	5	24
Somme	15	0	15
Interdépartemental	5 (2 HDF, 2 NPdC, 1 Picardie)	3 (59/60/62/80)	8
Total :	115	19	134

Nota : 40 des 115 saisines (35%) sont relatives à de petits projets de démolition, restructuration, rénovation de bâtiments qui concernent la faune du bâti (hors grosses opérations de démolition de type friche industrielle).

S'agissant du CSRPN, l'année 2024 avait été marquée par une augmentation de 25,6 % du nombre de demandes de DEP par rapport à l'année précédente (82 saisines en 2023 et 103 en 2024). Avec 115 saisines en 2025 cette tendance se confirme avec une augmentation de 11,65 % par rapport à l'année précédente. Cet accroissement monte à **40 % en comparaison avec l'année 2023**.

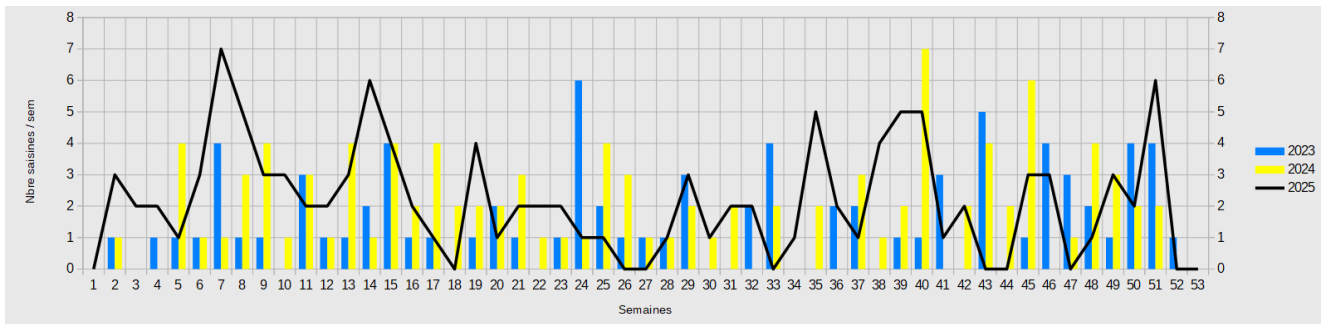


Graphique du nombre de saisines du CSRPN sur des demandes de dérogations aux espèces protégées par semaine

En termes de flux, il peut être constaté la baisse du nombre de saisine durant l'été par rapport aux années 2023 et 2024 ; les demandes ayant probablement été réparties entre :

- le « pic » du printemps qui a été bien plus fortement marqué ;
- un report à la rentrée avec un « pic » non observé auparavant.

En revanche, comme les années précédentes, l'activité de fin d'année est restée forte ; cette année le secrétariat ayant demandé aux services instructeurs de différer sur 2026 leur demande à partir du 23 décembre 2025 (4 saisines faites tout début janvier 2026).



Représentation du flux 2025 par rapport aux saisines des années antérieures (données identiques au graphique précédent)

Comme en 2024, cette augmentation, notamment lors des « pics », a mis sous tension à plusieurs reprises le réseau des experts délégués ainsi que les membres qui participent régulièrement au GT ; la plupart étant expert-délégué. Cf la modification de la définition des affaires courantes *supra*.

La nature des avis émis par le CSRPN est la suivante :

- 25 favorables (24 %) dont 3 dans le cadre d'un GT ;
- 59 favorables avec réserves (56 %) dont 13 dans le cadre d'un GT ;
- 21 défavorables (20 %) dont 11 dans le cadre d'un GT ;
- aucun tacite.

Nota : ces chiffres se rapportent aux 105 avis émis au 20/01/26 (les 10 autres, sur un total de 115 saisines, se composent : d'un dessaisissement et de 9 avis encore en instruction).

Le Président du CSRPN Hauts-de-France,

Franck SPINELLI

Annexe 1

Liste des membres du CSRPN Hauts-de-France ayant pouvoir de représentation du Conseil dans différentes instances (10 décembre 2025)

Réserves Naturelles Nationales

Baie de Canche (62)	Françoise DUHAMEL, Francis MEUNIER et Alain WARD
Baie de Somme (80)	Jean-Christophe HAUGUEL et Caroline RUFIN-SOLER
Dune Marchand (59)	Guillaume LEMOINE et Françoise DUHAMEL
Etang Saint-Ladre (80)	Sébastien MAILLIER et Ayrendra PAWAR
Etang du Romelaëre (62)	Thierry CORNIER, Alain WARD et Grégory CROWYN
Landes de Versigny (02)	Jean-Christophe HAUGUEL et Nicolas VALET
Marais d'Isle (02)	Jérôme CANIVE et Guénaël HALLART
Marais de Vesles-et-Caumont (02)	Francis MEUNIER et Guénaël HALLART
Platier d'Oye (62)	Alain WARD, Caroline RUFIN-SOLER et Grégory CROWYN
Grottes et pelouses d'Acquin-Westbécourt (62)	Rémi FRANCOIS et Olivier PICHARD
Tourbière alcaline de Marchiennes (59)	Guillaume LEMOINE et Renaud GARBE

Réserves Naturelles Régionales

Anciennes carrières de Cléty (62)	Jean-Pierre COLBEAUX et Alain WARD
Annelles, Lains et Pont Pinnet (59)	Françoise DUHAMEL et Nicolas VALET
Bois d'Encade (59)	Nicolas VALET et Guénaël HALLART
Bois des Agneux (80)	Damien TOP et Jean-Christophe HAUGUEL
Carrière des Nerviens (59)	Thierry CORNIER et Guénaël HALLART
Coteaux du Chemin des Dames (02)	Rémi FRANCOIS et Franck SPINELLI
Escaut rivièrè (59)	Olivier PICHARD
Forteresse de Mimoyecques (62)	Arnaud GOVAERE et Vincent COHEZ
Grande-Synthe (59)	Françoise DUHAMEL et Caroline RUFIN-SOLER
Larris et tourbières de Saint-Pierre-es-Champs (60)	Franck SPINELLI et Jean-Christophe HAUGUEL
Le Héron (59)	Françoise DUHAMEL et Nicolas VALET
Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert (62)	Guillaume LEMOINE et Alain WARD
Marais de Condette (62)	Françoise DUHAMEL et Alain WARD
Marais de la Grenouillère (62)	Françoise DUHAMEL et Alain WARD
Vallon de la petite Becque (59)	Thierry CORNIER
Marais de Wagnonville (59)	Nicolas VALET
Molinet (62)	Françoise DUHAMEL et Jean-Luc BOURGAIN
Mont de Couple (62)	Jean-Luc BOURGAIN et Alain WARD
Monts de Baives (59)	Thierry CORNIER et Guénaël HALLART
Pantegnies (59)	Jérôme CANIVE
Patûre Mille Trous (62)	Franck SPINELLI et Mélanie LEVY
Plateau des Landes (62)	Françoise DUHAMEL et Alain WARD
Pont d'Ardres (62)	Alain WARD et Benjamin BIGOT
Prairies du Schoubrouck (59)	Alain WARD et Grégory CROWYN
Prairies du Val de Sambre (59)	Guénaël HALLART et Franck SPINELLI
Prairies humides de la ferme du Moulin Fontaine (02)	Franck SPINELLI et Guénaël HALLART
Pré communal d'Ambleteuse (62)	Françoise DUHAMEL et Alain WARD
Pré des Nonnettes (59)	Renaud GARBE et Francis MEUNIER
Prés du Moulin Madame (59)	Nicolas VALET et Arnaud GOVAERE
Riez de Noeux-les-Auxi (62)	Rémi FRANCOIS et Mélanie LEVY
Tourbières de Vred (59)	Francis MEUNIER et Renaud GARBE

Sites Natura 2000 (les référents sont désignés pour les phases d'élaboration ou de révision)

Vallée de la Sambre (élaboration 2024/2026)	Guénaël HALLART et Franck SPINELLI
---	------------------------------------

Autres instances

Groupe d'Intérêt Scientifique Éolien en Mer	Jean-Luc BOURGAIN et Franck SPINELLI
Schéma régional des carrières	Guillaume LEMOINE et Franck SPINELLI
Commission régionale du patrimoine géologique (CRPG)	Jean-Pierre COLBEAUX et François DUCHAUSSOIS
Etude sur les effets cumulés des projets éoliens	Vincent COHEZ et Olivier PICHARD
CARHAB	Françoise DUHAMEL et Franck SPINELLI
CRB et ARB	Franck SPINELLI
CNP	Olivier PICHARD et Jean-Christophe HAUGUEL
ZNIEFF	Françoise DUHAMEL, Olivier PICHARD et Jean-Christophe HAUGUEL